MAIRIE DE
CAMBO-LES-BAINS
KANBOKO
HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques)
64250

## OBJET / GAIA

## Subventions au C.C.A.S et à la Caisse des écoles

DATE DE CONVOCATION : DEIALDIAREN DATA :

19 mars 2018

Nombre de conseillers en Exercice / ordezkarien kopuru orokorra: 29

Nombre de présents / hor zirenak: 23

Nombre de votants / bozkatu dutenak :

28

# 26-03-2018-003 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

## **SEANCE DU 26 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak: M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatceguy, M. Peio Etchelecu, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Vincent Goytino, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea: Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Pascale Lespade, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Pascal Bourguet à M. Jean-Noël Magis.

<u>Secrétaire / Idazkaria</u> : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Devèze, adjoint délégué aux finances,

Après discussion et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide d'allouer, au titre de l'année 2018, une subvention de :

- 245 000 € en faveur du Centre Communal d'Action Sociale,
- 8 862 € en faveur de la Caisse des écoles.

## Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA

Bernadette JOUGLEUX

Maire de Cambo-les-Bains Kanboko Auzapeza

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/03/2018